AR Prefecture

063-216303099-20221217-2022_57-DE Requ le 20/12/2022

République Française - Département du Puy-de-Dôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt-deux, le samedi 17 Décembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9): Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Frédéric CHAZELLE, Sandrine HAUTEVILLE,

Yvan CARRET, Thibault CALMARD, Gérard ROURE, Mireille CARRET

Absent (1): Guy CHAZOT

Procuration (1): Guy CHAZOT a donné procuration à Michel ROCHE

Nombre de votants: 10

Secrétaire de séance : Yohann CARRET Date de la convocation : 09/12/2022

5 MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DE LA VALLEE DE L'ANCE

Vu l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les modifications des statuts sont décidées par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'Etablissement et des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requise pour la création de l'Etablissement de coopération intercommunale ;

Vu la délibération n°063-246300115-20221026-2022_35 en date du 26 Octobre 2022 prise par le SIVOM de la Vallée de l'Ance, portant sur la modification des statuts ;

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée des statuts modifiés et approuvés par le Conseil Syndical du SIVOM de la Vallée de l'ANCE en date du 26 Octobre 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- → décide d'approuver la modification des statuts de la communauté de communes Ambert Livradois Forez tels que présentés en annexe
- → charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

Le Maire, Michel ROCHE

